



Ville de Fribourg

Service des Affaires bourgeoisiales

Rapport de gestion

2016



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	2
INSTITUTIONS BOURGEOISIALES	3
1. ORGANISATION	5
2. ADMINISTRATION ET EXPLOITATION	5
3. FORMATION CONTINUE	5
4. GESTION	6
5. ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE	6
6. ACTIVITÉS ET TRAVAUX EFFECTUÉS	8
6.1. FORÊTS	8
6.2. DOMAINES AGRICOLES	12
6.3. MONTAGNES	12
6.4. JARDINS FAMILIAUX	13
6.5. VIGNES	13
6.6. BÂTIMENTS LOCATIFS	14
6.7. BOURGUILLON	15
7. ACHAT DE PROPRIETES	15
8. VENTE DE PROPRIETES	16
9. AUTRES ACTIVITES EN COURS	16
10. DIVERS	16
11. LES BONNESFONTAINES – RESIDENCE BOURGEOISIALE	17
11.1 DIRECTION	17
11.2 SOINS	25
11.3 HÔTELLERIE	29
11.4 ADMINISTRATION	32
11.5 VIE SOCIALE	33
12. CAISSE DES SCHOLARQUES	36
13. FONDATION C.-J. MOOSBRUGGER.....	36

AVANT-PROPOS

C'est avec enthousiasme que la Bourgeoisie est entrée dans la nouvelle législature. Vu le nombre de dossiers en cours, cet enthousiasme n'est pas de trop ! En effet, les terrains, propriété des diverses fondations et corporation de la Bourgeoisie, suscitent de l'intérêt tant de collectivités publiques que de sociétés privées. Le Conseil bourgeoisial, comme du reste le Conseil communal, tient à garder la propriété de ses biens. Raison pour laquelle, en principe, il privilégie l'octroi de droit de superficie plutôt que la vente.

Au Windig, la Bourgeoisie participe au développement du plan d'aménagement de détails (PAD) des Hauts-de-Schiffenen. En temps voulu, il accordera un droit de superficie à un tiers pour la construction de logements. En ce qui concerne le PAD de la parcelle de Schmitten, la Bourgeoisie a entrepris des pourparlers pour finaliser un droit de superficie. Elle est aussi en négociation avec le HFR pour l'extension de l'hôpital sur une parcelle que la Bourgeoisie avait accepté de réserver à cet effet. Elle suit aussi activement le développement de la future connexion routière entre le HFR et la semi-autoroute car cette route se construira sur du terrain qui doit devenir une zone d'activités pour les entreprises intéressées à se développer dans la zone du Grand Fribourg.

En ce qui concerne les massifs forestiers, il faut regretter le prix peu élevé du bois qui ne permet pas de couvrir les frais d'exploitation. Malgré ce contexte économique peu favorable, la Bourgeoisie continue à entretenir ses forêts dans un esprit soucieux de l'écologie et du développement durable. C'est dans cet esprit qu'elle a entrepris la réfection de la toiture de la grange au domaine de Friesenheit et la première partie de la réfection de la toiture de la Chapelle de Bourguillon.

2

Quant aux vignes, les investissements consentis en 2011 au domaine de l'Hôpital portent leurs fruits. Pour la première fois de son histoire, toute la récolte a été vendue en bouteilles. La qualité des vins des domaines bourgeoisiaux est aujourd'hui reconnue et appréciée d'une clientèle toujours plus nombreuse.

Comme chaque année, la Bourgeoisie a versé près de CHF 380'000.00 de subventions à diverses institutions, organisations et associations.

Soucieuse de se projeter dans l'avenir, la Bourgeoisie a voulu mieux faire connaître le rôle positif qu'elle joue pour la Ville, ses habitants et ceux des alentours. Soutenue par le Service de la communication de la Ville, elle a publié deux brochures qui présentent ses activités et les divers soutiens qu'elle apporte à la collectivité.

Ce rapport est l'occasion de remercier l'ensemble du personnel de la Bourgeoisie qui s'engage énormément pour assurer le bon fonctionnement des Affaires bourgeoisiales, en particulier, son chef de service, son responsable administratif, son responsable de l'exploitation forestière, ses directeurs et le personnel de la résidence et du foyer, l'ensemble du personnel de l'administration et de l'exploitation ainsi que les exploitants des domaines agricoles, des vignes et des montagnes, sans oublier les membres des diverses commissions.

Antoinette de Weck
Vice-Syndique
Directrice des Affaires bourgeoisiales

INSTITUTIONS BOURGEOISIALES

Les Institutions bourgeoises de la Ville de Fribourg sont régies par la législation sur les Communes (en particulier par le chapitre V de la LCo), par le Règlement d'administration des Institutions bourgeoises de la Ville de Fribourg (du 25 octobre 2005) et par les prescriptions spéciales, notamment par les actes de fondations, ainsi que, subsidiairement, par le droit coutumier.

Les Institutions bourgeoises sont composées de la Régie des Copropriétés bourgeoises et des Fondations bourgeoises suivantes :

- a) la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois;
- b) la Caisse des Fonds Pies;
- c) la Fondation de l'Orphelinat bourgeois;
- d) la Caisse des Scholarques;
- e) la Fondation Moosbrugger.

Ces Institutions sont autonomes financièrement et sont administrées par le Service des Affaires bourgeoises.

Période administrative 2016-2021

Pour la période administrative précitée, le Conseil communal a désigné les personnes suivantes au sein des différentes Commissions, soit

3

Conseil bourgeois

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Egger Claudéric
- Moussa Elias
- Rey Benoît
- Sudan Dimitri

Conseil des Bonnesfontaines

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Bettin Jean-Luc
- Rey Marie-Claire
- Schoenenweid André
- Studer Michel

Conseil de Fondation de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse (FFJ)

Délégués :

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Ackermann Béatrice
- Fasel Blaise
- Richard Claude

Les Scholarques sont élus par le Conseil communal, sur présentation de la Chambre, et demeurent en fonction jusqu'à la fin de l'année civile dans laquelle ils ont atteint l'âge de 70 ans.

Chambre des Scholarques

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Müller-Schorderet Martine, Vice-Présidente
- Dessonnaz Jean-Daniel
- Dorand Jean-Pierre
- Gisler Jean-Robert (Assermentation le 16 février 2017)
- Kessler Niklaus
- Stucky François

Conseil de Fondation de la Fondation C.-J. Moosbrugger

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Egger Claudéric
- Moussa Elias
- Rey Benoît
- Sudan Dimitri

4

Commission de bâtisse – Logements pour seniors

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Rey Benoît
- Schoenenweid André

Pour la période administrative précitée, l'Assemblée bourgeoisiale a élu les personnes suivantes au sein de la Commission vérificatrice des comptes :

Commission vérificatrice des comptes

- Zwick Pierre, Président
- Bourrier Hervé
- Lateltin Eric
- Sacerdoti Alexandre

1. ORGANISATION

Le Service des Affaires bourgeoisiales est placé sous la direction de M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic (avant élections) et Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique (après élections).

La fonction de Chef de Service est assurée par M. Gérard Aeby.

Le responsable administratif est M. Georges Philipona et le responsable de l'exploitation forestière M. Pierre-Henri Pauchard.

2. ADMINISTRATION ET EXPLOITATION

Administration

- une aide-comptable à 80 %
- une employée d'administration à 100 %
- une employée de commerce à 100 %
- une secrétaire à 50 %
- un concierge-caviste à 100 %

soit au total 5 personnes pour un taux d'occupation de 430 % au 31 décembre 2016.

Exploitation

- un contremaître à 100 %
- trois forestiers-bûcherons à 100 %

soit au total 4 personnes pour un taux d'occupation de 400 %.

3. FORMATION CONTINUE

Le personnel du Service suit les cours de formation nécessaires à l'accomplissement de ses tâches.

Formation d'apprentis

Trois apprentis sont formés dans les métiers suivants :

- une employée de commerce
- deux forestiers-bûcherons

4. GESTION

Les biens des différentes Institutions sont gérés par les Commissions suivantes :

- Le **Conseil bourgeoisial**, composé de 7 membres, a siégé à 9 reprises (10).
- La **Conseil des Bonnesfontaines**, dont les 5 membres se sont rencontrés à 6 (6) reprises (rencontre avec la Commission du personnel y compris), gère la Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines.
- La **Chambre des Scholarques**, composée de 6 membres, a siégé à 1 (1) reprise.
- Le **Conseil de Fondation de la Fondation C.-J. Moosbrugger**, composé de 7 membres, s'est réuni à 5 (4) reprises.
- La **Commission de bâtisse – Logements pour seniors**, composée de 5 membres, s'est réuni à 1 (0) reprise.

5. ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

6

Il y a eu 2 (2) Assemblées bourgeoisiales qui se sont déroulées à la grande salle du Service du feu, Route de l'Aurore 4. Les objets suivants ont été traités :

Assemblée bourgeoisiale du 24 mai 2016

- **Approbation des comptes des Institutions bourgeoisiales et du rapport de gestion pour l'exercice 2015**

- *Election des membres de la Commission vérificatrice des comptes pour la législature 2016-2021*

MM. Hervé Bourrier, Eric Lateltin, Alexandre Sacerdoti et Pierre Zwick ont été élus.

- *Délégation de compétence pour la législature 2016-2021*

Octroi au Conseil communal d'une délégation de compétence pour un montant de CHF 100'000.00 par transaction immobilière.

Assemblée bourgeoisiale du 15 décembre 2016

☛ *Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement*

- Renonciation partielle à la redevance du DDP concernant les immeubles de la Route des Bonnesfontaines 40 à 50

En 1992, la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois et la Régie des Copropriétés bourgeoisiales ont octroyé un droit de superficie (DDP) de 100 ans pour 15'186 m² situés à la Route des Bonnesfontaines. 125 logements subventionnés y ont été construits.

La Bourgeoisie a consenti à réduire de moitié cette redevance et la Fondation s'acquitte aujourd'hui d'environ CHF 165'000.00 par année.

Le subventionnement de ces immeubles est progressivement supprimé et sera stoppé en 2019.

Compte tenu de ce manque et du remboursement obligatoire de deux emprunts auquel la Fondation s'était substituée par un amortissement annuel de CHF 400'000.00 sur 5 ans, l'Assemblée bourgeoisiale a consenti à la réduction de 60% de la redevance du DDP, soit environ CHF 100'000.00 par année pour 5 ans.

☛ *Approbation des budgets de l'exercice 2017 des Institutions bourgeoisiales*

7

Approbation des investissements suivants :

- ☛ *Forêts-exploitation : Remplacement d'un bus VW par un Pick-Up pour un montant de CHF 48'000.00*
- ☛ *Forêt de Moncor : Rénovation de la toiture du dépôt no 2 pour un montant de CHF 70'000.00*
- ☛ *Montagnes, chalet de l'Ebener-Gantrisch : Rénovation partielle de la toiture en tavillons pour un montant de CHF 100'000.00*
- ☛ *Montagnes, Lägerli : Construction d'un bâtiment agricole (écurie/stabulation/grange) pour un montant de CHF 670'000.00*
- ☛ *Chapelle de Bourguillon : Rénovation de la façade extérieure pour un montant de CHF 40'000.00*
- ☛ *Cure de Bourguillon : Rénovation du mur du jardin (côté route de Bourguillon) pour un montant de CHF 50'000.00*
- ☛ *Rue du Pont-Muré 14 : Rénovation de la toiture, de la verrière, des cheminées et entretien de la façade côté rue pour un montant de CHF 115'000.00*

- ☛ *Nomination de la Fiduciaire Fidutrust Revision SA en qualité d'organe de révision des comptes des Institutions bourgeoisiales pour les exercices 2017, 2018 et 2019*

6. ACTIVITES ET TRAVAUX EFFECTUES

6.1 Forêts

Exploitation

Forêts de plaine (Sarine et Basse-Singine)
Période : du 01.01.2016 au 31.12.2016

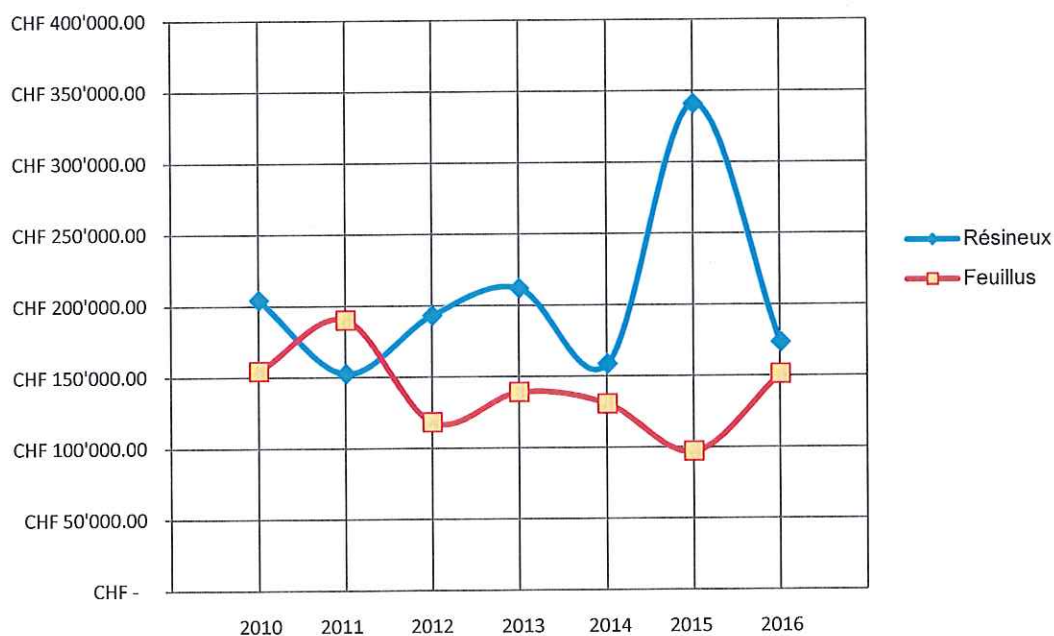
Exploitation (coupes effectuées)						Possibilités		Différence	
normales		extraordinaires		TOTAL		6000 sv			
Résineux sv	Feuillus sv	Résineux sv	Feuillus sv	Résineux sv	Feuillus sv	Résineux sv	Feuillus sv	Résineux sv	Feuillus sv
3'713	2'909	-	-	3'713	2'909	3'060	2'940	653	-31

LEGENDE

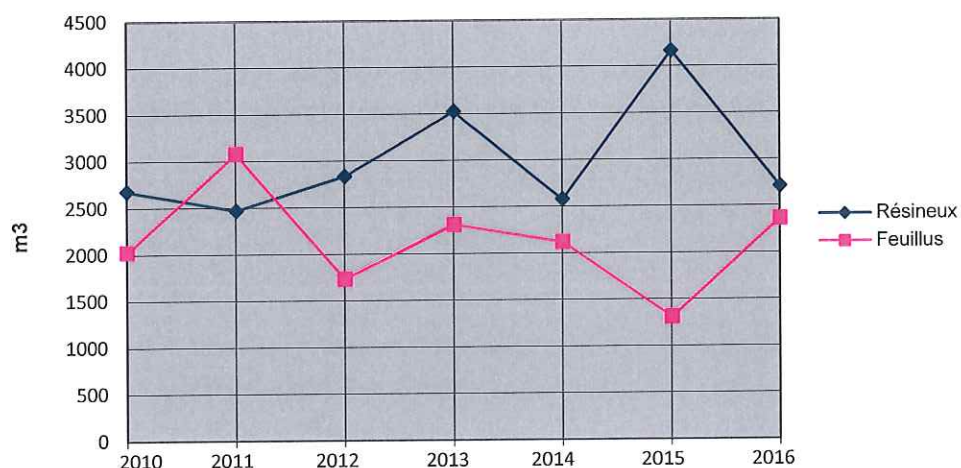
sv = sylve = m³ sur pied
1 sv = 1 m³

8

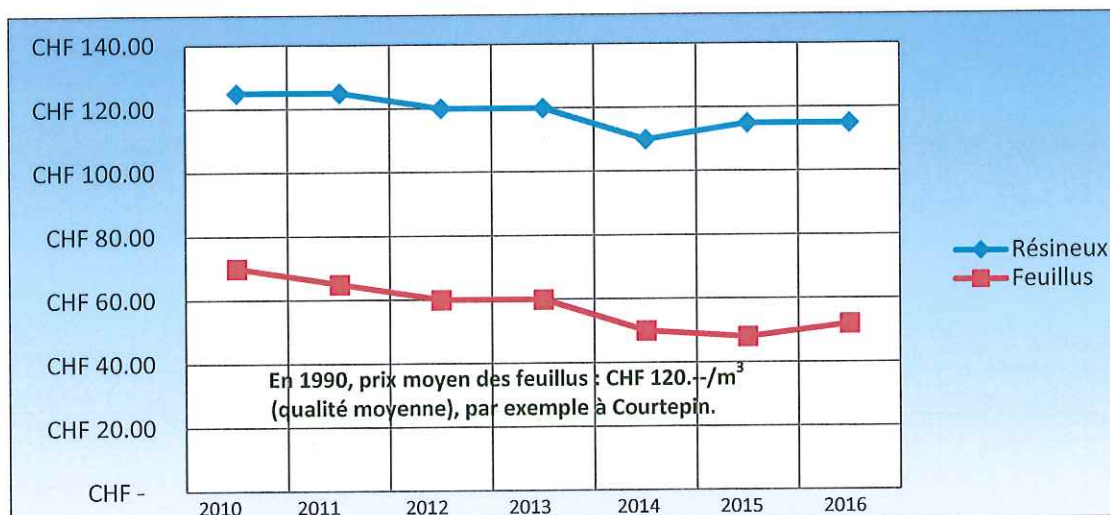
Evolution des ventes de bois résineux et feuillus



M³ de bois vendus

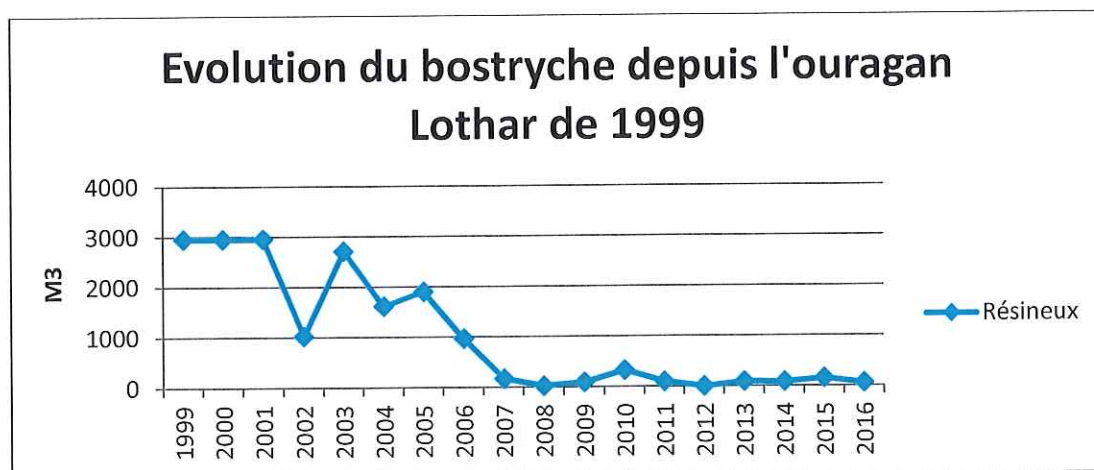


Evolution du prix du m³ de bois



9

Evolution du bostryche depuis l'ouragan Lothar de 1999



La situation est tout à fait normale aujourd'hui.

Le marché des bois, particulièrement celui des feuillus, demeure morose. L'abolition du taux plancher du franc suisse par rapport à l'euro le 15 janvier 2015 a eu des effets négatifs sur les prix du bois et sur le produit des ventes des exploitations forestières. En 2016, ces répercussions ne sont pas encore atténuées. Le volume du bois commercialisé représente une diminution de 7.8% par rapport à l'exercice précédent. Au niveau helvétique, la moyenne suisse accuse une diminution de 9 à 10%.

Le prix moyen du bois est par contre resté relativement stable. Notre plan de gestion prévoit la coupe de 2'940 m³ de feuillus par année ce qui correspond à la moitié de notre possibilité annuelle.

La demande en bois de feu est restée stable. Par contre, le prix de vente de cet assortiment ne couvre pas les frais de la préparation. Le bois d'énergie prend chaque année de la valeur. Le solde des bois est utilisé au maximum ce qui permet une plus grande propreté des forêts.

A l'heure actuelle, la Bourgeoisie n'a malheureusement pas la possibilité d'utiliser le bois d'énergie pour ses propres besoins, par exemple, par le biais d'un chauffage à distance. Il sera important d'obtenir ces prochaines années un contrat pour ce produit.

Bois énergie

Energie produite selon les règles du développement durable :

		
1 m ³ de plaquettes forestières	=	100 l de mazout
1 m ³ de bois	=	280 l de mazout

10

En 2016, 810.92 m³ de bois brut ont été vendus, ce qui représente 2'270.58 m³ de plaquettes, soit 227'058 litres de mazout.

Plantations

Durant l'été, l'équipe est intervenue dans les plantations afin de les nettoyer et de les éclaircir. Elle a aussi procédé au démontage des protections contre le gibier (clôtures ou individuelles). Malgré un bon développement du rajeunissement naturel, chaque année, nous devons le compléter à raison d'un hectare en moyenne.

Les jeunes engagés durant deux semaines pendant les vacances de juillet ont prêté main forte à l'équipe forestière pour le nettoyage des alentours du Centre forestier et des divers bâtiments (garage, local chauffage, garage de Cudré, dépôts de Moncor). Ils ont également procédé au fagotage de boules de bois, la mise en tas de branches, le fauchage de diverses plantations, le marquage à la peinture des limites de forêts et l'entretien des chemins de débardage.

Rôle social des forêts

Une grande partie du massif forestier, propriété de la Bourgeoisie, se situe en périphérie de la Ville de Fribourg et est très fréquentée par la population. Cela implique de la part du propriétaire la mise en place d'importants moyens afin de sécuriser les zones lors des travaux d'entretien (abattage, aménagement, nettoyage des parcours, etc.). Tout comme l'année passée, le Canton et la Confédération apportent leur aide par des subventions pour ces forêts dites à caractère social.

Les principales forêts à caractère social de la Bourgeoisie sont les suivantes : Bourguillon (12 ha), Thann (21 ha), Verdilloud (107 ha), Moncor (38 ha), Grossholz (42 ha) et La Faye (39 ha), soit un total de 259 ha.

Divers travaux

Différents travaux ont été effectués dans les propriétés de la Bourgeoisie dont les principaux furent :

- Des travaux d'abattage d'arbres, d'élagage, de taille de haies, de nettoyage, d'évacuation d'arbres et de branches ainsi que la mise en place de gravier sur divers sites, dans différentes communes, dans les propriétés de la Bourgeoisie et de particuliers.
- Des coupes de bois dans le cadre du plan de gestion des forêts et boisés naturels de la Ville de Fribourg.
- Les travaux d'entretien réalisés dans le cadre du parcours didactique « Au Bois d'Mon Cœur ».
- Les coupes de sécurité, le dégagement pour la pose de protection contre les chutes de pierres dans la Vallée du Gottéron dans le cadre du projet « Forêts protectrices ».
- L'abattage et la mise à port de camion des sapins de Noël.
- Des plantations diverses et soins culturaux.
- La gestion du cimetière de Bourguillon, notamment le secteur des tombes cinéraires en ligne, également l'enlèvement de tombes, divers travaux d'entretien, d'aménagement et de plantations.
- L'abattage important d'arbres à la forêt de Bourguillon et en bordure de route.
- Divers travaux réalisés à Riex, notamment le captage, le réservoir ainsi que des plantations.
- Des travaux importants réalisés au Windig suite à un éboulement.

Collaborations diverses

11

Fondation St-Louis

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Fondation St-Louis a repris les activités du chantier écologique de la Ville de Fribourg. Elle œuvre également dans les propriétés de la Bourgeoisie de Fribourg et a notamment permis l'entretien de l'extérieur du Centre forestier, le sciage de quartiers de hêtres en bûches, la remise en état des sentiers et chemins, de layons, de parcours dans diverses forêts ainsi que la mise en tas de branches, le nettoyage et l'entretien des emplacements après les coupes de bois dans les forêts de Bourguillon et de Moncor, forêts dites à caractère social.

Collaboration avec la Ville

Comme chaque année, la collaboration avec les différents services de la Ville s'est avérée excellente.

6.2 Domaines agricoles

Domaine de Schmitten

- Remplacement de fenêtres pour la partie habitation
- Entretien courant

Domaine de Bertigny

- Réparation de la toiture
- Réparation du pont de grange
- Entretien courant

Domaine du Guintzet

- Remplacement de fenêtres
- Entretien courant

Domaine de Villars-les-Joncs

- Remplacement du frigo
- Entretien courant

Les domaines de *Friesenheit*, *Menziswil*, *des Rittes*, *du Windig*, et *des Muèses* n'ont nécessité qu'un entretien courant.

12

6.3 Montagnes

Chalet du Ritz-Wannels

- Réparation de la toiture
- Entretien courant

Chalets du Gantrischli, de l'Unter-Spittelgantrisch et de l'Ebener-Gantrisch

- Contrôle des installations électriques
- Entretien courant

Chalet du Lägerli

- Travaux de charpente à l'écurie (paroi de porte, poteaux de soutènement du plancher)
- Remplacement d'une conduite suite aux travaux de charpente
- Entretien courant

Les bâtiments du *Chnewis*, du *Grossrieder-Kneuwiss*, de l'*Eggers-Wannels*, de l'*Ober-Spittelgantrisch*, du *Spitalvorsatz* (chalet et ferme), de la *Bourlaya*, de l'*Oberer-Vorsatz* et de l'*Ober-Lägerli* ont fait l'objet d'un entretien courant.

Pâturages et chemins

- Entretien courant notamment en collaboration avec le Foyer St-Louis (ex-Chantier écologique de la Ville de Fribourg)

6.4 Jardins familiaux

- Entretien courant

6.5 Vignes

Après la construction d'un bâtiment (+ équipement) au domaine de Riex en 2011, la récolte 2015 a été vinifiée et élevée au domaine par M. François Meylan, œnologue réputé dans la région. Cette façon de faire garantit une traçabilité du produit et une meilleure maîtrise de la qualité.

Tous les vins blancs 2015 ainsi que le Rosé produits par le Domaine de l'Hôpital, situé dans le Lavaux, ont été récompensés par les « Lauriers d'Or » Terravin, label de qualité des vins vaudois.

En plus des Lauriers d'Or Terravin, les vins de la Bourgeoisie ont brillé dans différents concours.

Mondial du Chasselas 2016 : médaille d'or pour le Dézaley et d'argent pour le Riex blanc.

Sélection des vins vaudois 2016 : médailles d'or pour le Béranges et le Riex blanc et d'argent pour l'Epesses blanc.

Grand Prix du Vin Suisse 2016 : médailles d'or pour le Riex et l'Epesses blanc, médaille d'argent pour le Béranges.

13

🔪 *Domaine de Riex*

- Remplacement de la cuisinière et du frigo au carnotzet
- Entretien courant

🔪 *Domaine de Béranges*

- Entretien courant

🔪 *Production de la récolte 2016*

		Récolte 2016 à l'inventaire au 31.12.2016	Récolte 2015 à l'inventaire au 31.12.2015
Riex blanc / Epesses blanc	Chasselas	32'250 litres	20'900 litres
Riex rouge / Epesses rouge	Gamay	6'400 litres	5'000 litres
Dézaley	Chasselas	7'350 litres	4'800 litres
Béranges blanc	Chasselas	9'080 litres	4'950 litres
Béranges rosé	Gamaret	} 2'900 litres	2'000 litres
Gamaret rouge	Gamaret		

Merveilleuse nature! Pour succéder à l'exceptionnellement belle mais pingre année 2015, le vigneron espérait une année moins hors norme. Et bien ce fut exactement le contraire. Un printemps tardif et très pluvieux tout comme une bonne part de l'été ont fait que la vigne a pris du retard de croissance. Et pour très sérieusement compliquer la vie dans le vignoble, une exceptionnelle attaque de mildiou, un champignon détruisant grappes et feuilles, affecta la vigne de manière telle que rien de comparable ne lui était survenu depuis 1961.

Ainsi à la fin août, le monde viticole exprimait les pires craintes relatives aux potentiels qualitatif et quantitatif du vignoble. Et c'est là que réside le merveilleux de la nature; une fin d'été et un automne superbes ont permis finalement de récolter bien davantage et bien meilleur que ce qu'on imaginait.

De fait, les rouges dégustés en cave sont vifs, très élégants et seront de belle tenue en bouteille. Les vins blancs sont très fins, fruités, des chasselas typés. Le Dézaley est magnifique déjà en cuve ce qui est assez rare puisqu'il lui faut généralement du temps pour se révéler.

Rappelons encore que si le vigneron n'est fixé sur la valeur de l'année viticole qu'au moment où l'entier de la récolte se trouve en cave, les onze mois la précédent, il compose avec la nature et finalement, bon an mal an, s'émerveille de ses ressources, de sa générosité.

Commercialisation

La vente des vins se fait soit directement au Domaine de l'Hôpital à Riex, soit à la cave de la rue des Alpes 14.

14

6.6 Bâtiments locatifs

Centre forestier de La Corbaz

- Entretien courant

Samaritaine 38

- Entretien courant

Les Bonnesfontaines – Résidence bourgeoise

- Entretien courant

La Fondation de l'Hôpital des Bourgeois prend en charge les investissements dont les frais financiers seront acceptés par la Commission des Etablissements médico-sociaux du district de la Sarine (CODEMS).

Rue du Pont-Muré 14

- Remplacement d'un lave-vaisselle
- Entretien courant

 Rue des Alpes 8 - 14

- Rénovation partielle d'un appartement (cuisine, carrelage, parquet et peinture)
- Remplacement d'un four
- Remplacement du chauffe-eau
- Remplacement de la transmission d'alarme à la chaufferie
- Entretien courant

 Samaritaine 9

- Entretien courant

 Rue du Pont-Muré 16-18

- Entretien courant

 Rue St-Pierre-Canisius 13

- Entretien courant

 Route des Bonnesfontaines 26-38

- Chauffage : assainissement de la régulation MCR
- Remplacement de tabliers et coulisses de 2 volets roulants au rez-de-chaussée (bâtiment no 26)
- Entretien courant

15

6.7 Bourguillon

 Chapelle

- Rénovation partielle du toit de la chapelle
- Aménagements divers (plantations) au cimetière - secteur des tombes cinéraires
- Entretien courant

 Chemin de la Chapelle 1

- Remplacement du frigo
- Réparation du chauffage (moteur, échangeur, brûleur)
- Entretien courant

7. ACHAT DE PROPRIETES

Il n'y a pas eu d'achat en 2016.

8. VENTE DE PROPRIETES

Il n'y a pas eu de vente en 2016.

9. AUTRES ACTIVITES EN COURS

- PAD Torry-Est
- PAD Les Hauts-de-Schiffenen / Planification
- PAD au lieu-dit « Schmiedmatte » (Schmitten)
- Syndicat d'améliorations foncières Chatalet-Champaflon (constitution du syndicat en 1995)
- Logements pour seniors – planification des travaux sur l'article 6522 à la Route des Bonnesfontaines, immeuble qui se situera près du Foyer des Bonnesfontaines
- Montagnes-Gantrisch / MZG Muscherntal : Assainissement du Wannelsweg
- Domaine de Menziswil : EKLM – Drainages. Planification du remplacement de la conduite principale
- Montagnes-Lägerli : Construction d'un bâtiment agricole (écurie/stabulation/grange)

10. DIVERS

- Réforme structurelle et financement de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg 2014-2051 pour un montant de CHF 1'695'000.00
 - Mesures d'assainissement pour financer la Caisse de pension
 - Participation annuelle de la Bourgeoisie : CHF 90'686.00 (amortissement et intérêts)
- Participation aux frais d'exploitation de la piscine de La Motta par un montant de CHF 50'000.00
- Versement d'un subside de CHF 100'000.00 au Service social de la Ville
- Subside annuel de CHF 1'200.00 au Foyer St-Louis
- Rente en faveur des Sœurs hospitalières de Ste-Marthe Brunisberg ayant travaillé à l'Hôpital des Bourgeois avant 1956 pour un montant de CHF 2'400.00
- Fondation de Fribourg pour la Jeunesse : participation de la Fondation de l'Orphelinat au capital de dotation pour un montant de CHF 10'000.00
- Subvention à la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse d'une somme de CHF 40'000.00
- Impression et traduction d'une plaquette et d'une brochure sur la Bourgeoisie pour un montant de CHF 41'950.00
- Archives de la Ville 2016-2020 : participation salariale pour 2 personnes en charge de l'inventaire des œuvres d'art et du patrimoine de la Ville de Fribourg et de la Bourgeoisie pour un montant annuel de CHF 50'000.00
- Divers dons et subventions

11. LES BONNESFONTAINES – RESIDENCE BOURGEOISIALE

11.1 Direction

Informations générales

L'année 2016 a été marquée par le changement de présidence du Conseil des Bonnesfontaines (auparavant la « Commission du Home »). A la suite des élections du printemps 2016, Madame Antoinette de Weck, Vice-Syndique de la Ville de Fribourg, a succédé à Monsieur Jean Bourgknecht. Monsieur Raymond Baraké, membre démissionnaire, a été remplacé par Madame Marie-Claire Rey-Baeriswyl (ressources « finances »). La vice-présidence du Conseil a été confiée à Monsieur Jean-Luc Bettin (ressources « droit et assurances »). Monsieur André Schoenenweid (ressources « sécurité et technique ») et Monsieur Michel Studer (ressources « vie du résident ») restent membres.

La Charte des Bonnesfontaines a été adaptée. Elle comporte désormais un nouveau chapitre : le développement durable incitant l'Institution à réduire son empreinte écologique. Les thématiques des soins palliatifs, du placement à table des résidents, des animations personnalisées et de la formation des apprentis et stagiaires complètent la charte.

Dans ses objectifs de l'année, les Bonnesfontaines ont souhaité participer au projet de l'AFIPA et VOLTIGO dans le but d'obtenir le certificat « Palliative-Gériatrie ». Des travaux d'analyse de situation, des mesures d'amélioration des soins, de communication, de formations et administratives aussi ont été nécessaires pour la préparation de l'audit planifié au début 2017.

17

Le projet de salle de mobilité et d'installation d'engins favorisant le mouvement à l'extérieur a fait l'objet d'une demande de financement à la LORO qui a accepté de contribuer pour un montant de CHF 15'000.00. Cette somme étant insuffisante, d'autres recherches de moyens financiers sont en cours.

Grâce au financement de la Commission des Etablissements médico-sociaux de la Sarine (CODEMS), les Bonnesfontaines et le Manoir bénéficient d'un nouveau bus pour le déplacement des résidents. L'achat de ce véhicule permet d'améliorer le confort des résidents mais aussi leur sécurité lors des déplacements aux hôpitaux, chez les médecins, pour les loisirs, les vacances, etc. Une convention a été signée avec le Manoir pour régler l'utilisation du véhicule et faire en sorte que son usage soit économique et rationnel.

La nouvelle présidente du Conseil des Bonnesfontaines a en outre fait part de son souhait de voir construire les appartements seniors à proximité de la Résidence bourgeoisiale qui serait appelée à y fournir des prestations.

Le Conseil des Bonnesfontaines

Le Conseil des Bonnesfontaines s'est réuni à six reprises pour prendre connaissance des rapports de la direction sur la vie de la résidence, prendre acte des objectifs et des résultats des revues de direction, approuver les comptes et budgets, débattre et décider de sujets liés à la gestion.

Une journée au vert a été organisée au Centre forestier de La Corbaz. A cette occasion, il a été discuté et décidé du règlement sur la prévention des risques psycho-sociaux et du mandat de gestion du Fonds Biemann.

Le Conseil des Bonnesfontaines a été renseigné régulièrement sur le taux de couverture de la Caisse de pension Veska à laquelle le personnel des Bonnesfontaines est affilié.

Personnel

L'enquête de satisfaction du personnel 2016, réalisée tous les deux ans, présente une amélioration par rapport à la précédente. 42% des avis obtenus sur les 18 questions posées ont obtenu des réponses « excellentes » (28% en 2014), 52% « moyennes à bonnes » (65% en 2014) et 6% « insatisfaisantes » (7% en 2014). La participation s'est élevée à 20% (28% en 2014). Ces résultats sont analysés et font l'objet de pistes d'amélioration.

Des mesures de prévention des risques psycho-sociaux sont prises dans le cadre de la Commission de la santé, sécurité et hygiène au travail. Un règlement a été rédigé. Il s'agit de prendre en compte le mal-être possible de collaboratrices ou de collaborateurs face aux difficultés relationnelles éventuelles ou de phénomènes de harcèlement moral ou sexuel. Il permet à l'institution d'offrir aux équipes des séances de supervision de groupes par un psychologue, de mettre sur pied régulièrement un service de massage professionnel et de désigner des personnes de confiance à l'interne et à l'externe. Ces mesures préparées en 2016 sont appliquées en 2017.

Un entretien est organisé à l'annonce de la grossesse d'une travailleuse enceinte. Une brochure relative au travail pour les femmes enceintes est remise. Une entente mutuelle est ensuite convenue afin de préserver la santé de l'employée et de son enfant selon les directives figurant dans la brochure.

La résidence a offert à l'ensemble du personnel et des bénévoles, gratuitement et à titre préventif, la possibilité de se vacciner contre la grippe. Les objectifs de cette démarche sont de limiter les absences, d'éviter les complications liées à la maladie et de préserver la santé des résidents. Lors de l'entrée en activité, la vaccination contre l'hépatite B est aussi proposée à tout le personnel.

18

Les statistiques

Les statistiques 2016 permettent de mettre en évidence les éléments suivants :

- Le nombre d'accueil 2016 (20) est stable par rapport aux années précédentes (2015 : 18, 2014 : 21).
- La durée moyenne du séjour augmente quelque peu pour s'établir à 4 ans, 3 mois à 5 ans.
- L'âge moyen des résidents ne cesse d'augmenter; il était de 83 ans en 2013 et s'élève à 86 ans en 2016.
- Le service de soins a procédé à 19 hospitalisations au HFR à Fribourg (2015 : 12).
- Le niveau du RAI moyen tend à s'élever. Il était de 6.15 sur 12 en 2016 contre 5.91 sur 12 en 2015. 51% des résidents ont un niveau RAI de 7 et plus.

Ces quelques chiffres montrent que l'EMS s'occupe désormais de personnes toujours plus âgées mais aussi plus dépendantes. Cette affirmation se vérifie aussi dans l'effectif du personnel soignant qui est passé de 65 EPT (emplois plein temps) en 2015 à 71.8 EPT en 2016. Cette tendance est conforme aux vœux du Service de la Prévoyance sociale et de sa politique d'encouragement de la personne âgée à rester le plus longtemps possible à domicile.

Pour ce qui est du personnel, les absences de longue durée (30 jours et plus) ont diminué en 2016 par rapport à l'année précédente, aussi bien pour les soins (-38%) que pour l'exploitation (-76%). Ceci est dû au fait que certaines personnes sont sorties de l'effectif en 2016, qu'aucune maladie grave n'a atteint les membres du personnel et que les entretiens systématiques lors du retour d'absence maladie ou accident portent leur fruit, ils permettent de discuter avec la personne, d'évaluer sa difficulté et de la soutenir pour un bon rétablissement.

Pour ce qui est des répartitions des charges financières, la plus importante est celle des salaires et charges sociales (80.49 %), viennent ensuite les produits alimentaires (5.24 %), l'entretien de l'immeuble et des équipements (2.8 %) et le matériel médical (2.78%), ce qui est conforme à l'activité d'un EMS.

Quant aux recettes, elles émanent avant tout des soins (55.40%) et de l'hébergement (32.28%). Les participations des communes (3.84%), les recettes diverses et de la cafétéria ainsi que des forfaits médicaments ferment la marche.

Statistiques résidents

Mouvements	
Nombre de lit	87
Effectif au 1er janvier 2016	87
Décès	22
Entrées	20
Départs	1
Effectif au 31 décembre 2016	84

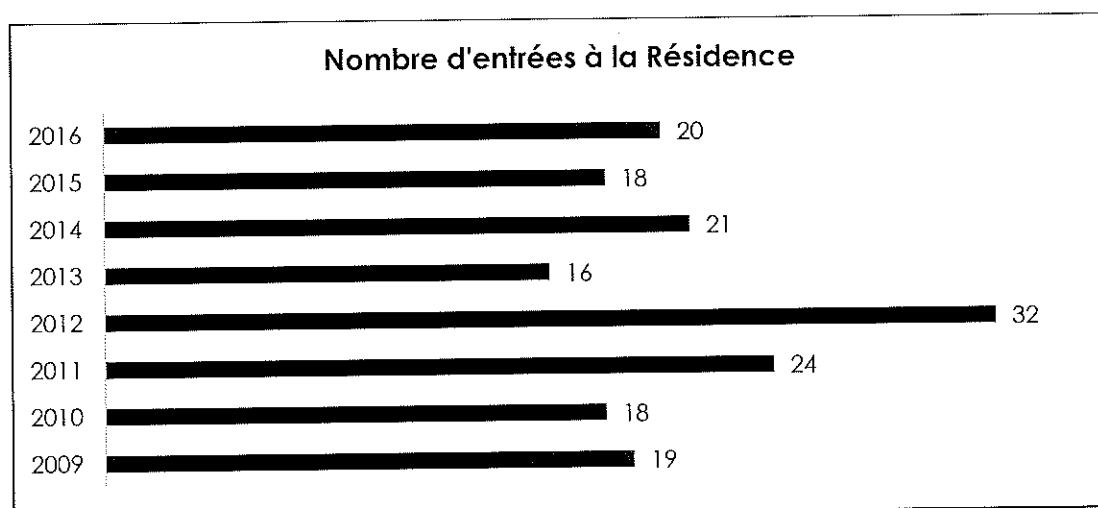
Prix journaliers pension	
Degrés de soins	CHF
RAI 1 à 12	103

Niveaux de soins	2013	2014	2015	2016
RAI 1	0	0	0	192
RAI 2	9'082	9'019	7'595	4'310
RAI 3	160	190	480	1'418
RAI 4	2'170	2'453	4'125	4'894
RAI 5	2'524	2'139	1'486	1'328
RAI 6	1'707	1'613	2'668	2'575
Total RAI 1 à RAI 6	15'643	15'414	16'354	14'717
RAI 7	6'148	5'888	5'700	6'406
RAI 8	4'157	4'100	3'353	3'904
RAI 9	2'466	2'970	2'638	2'502
RAI 10	2'991	3'135	3'059	3'604
RAI 11	263	121	375	362
RAI 12	0	0	0	0
Total RAI 7 à RAI 12	16'025	16'214	15'125	16'778
TOTAL RAI 1 à 12	31'668	31'628	31'479	31'495

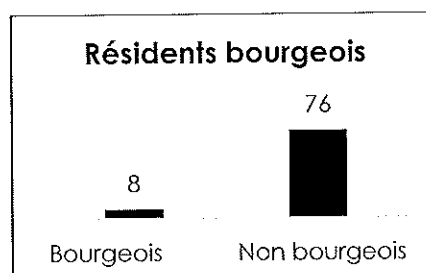
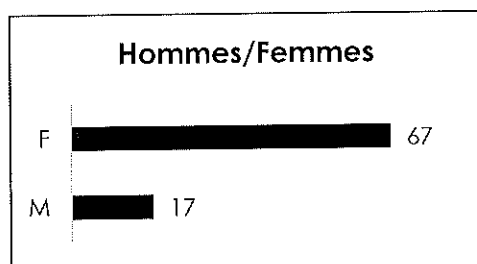
RAI moyen	5.90	5.91	6.15
------------------	------	------	------

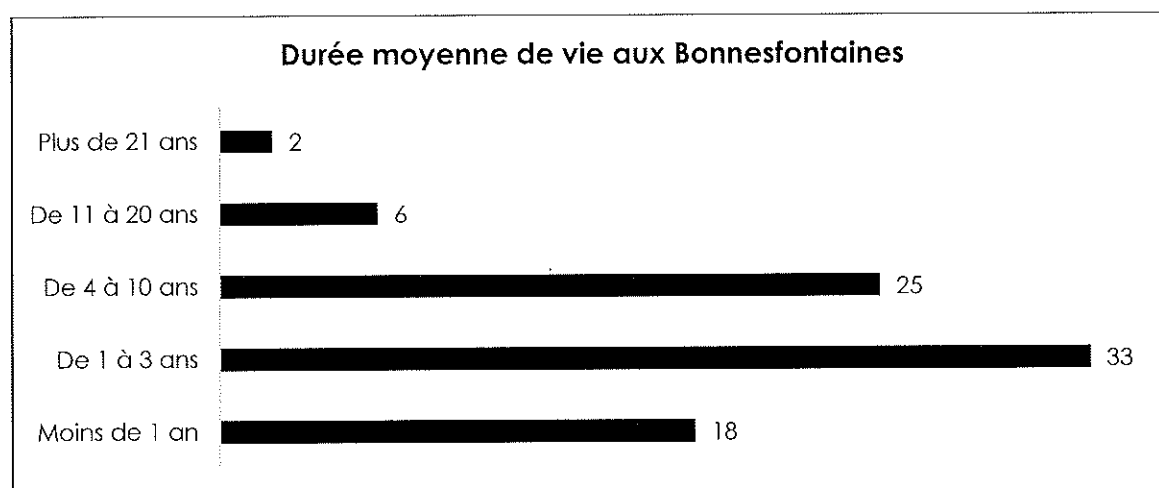
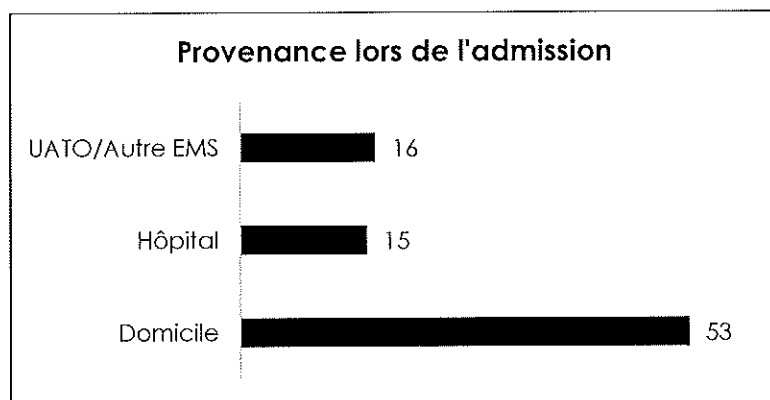
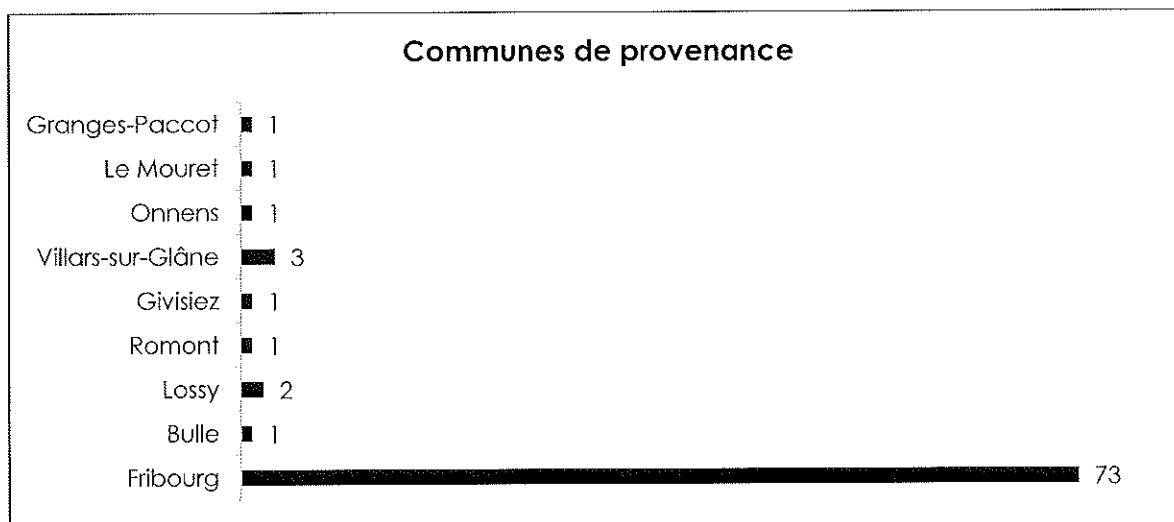
Années	Journées de séjour/taux d'occupation	
	Journées	Taux
2012	31'230	99.5%
2013	31'668	99.7%
2014	31'628	99.6%
2015	31'690	99.8%
2016	31'770	99.8%

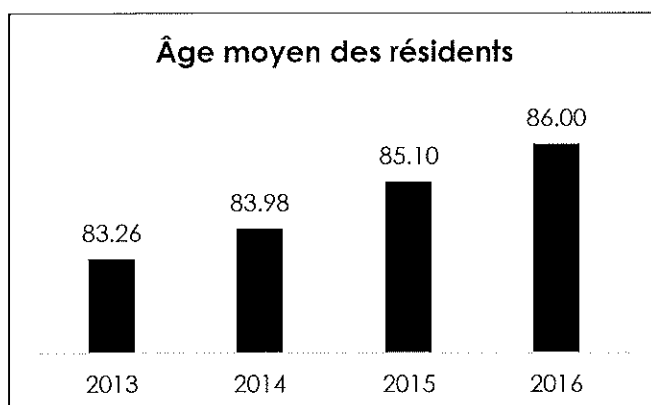
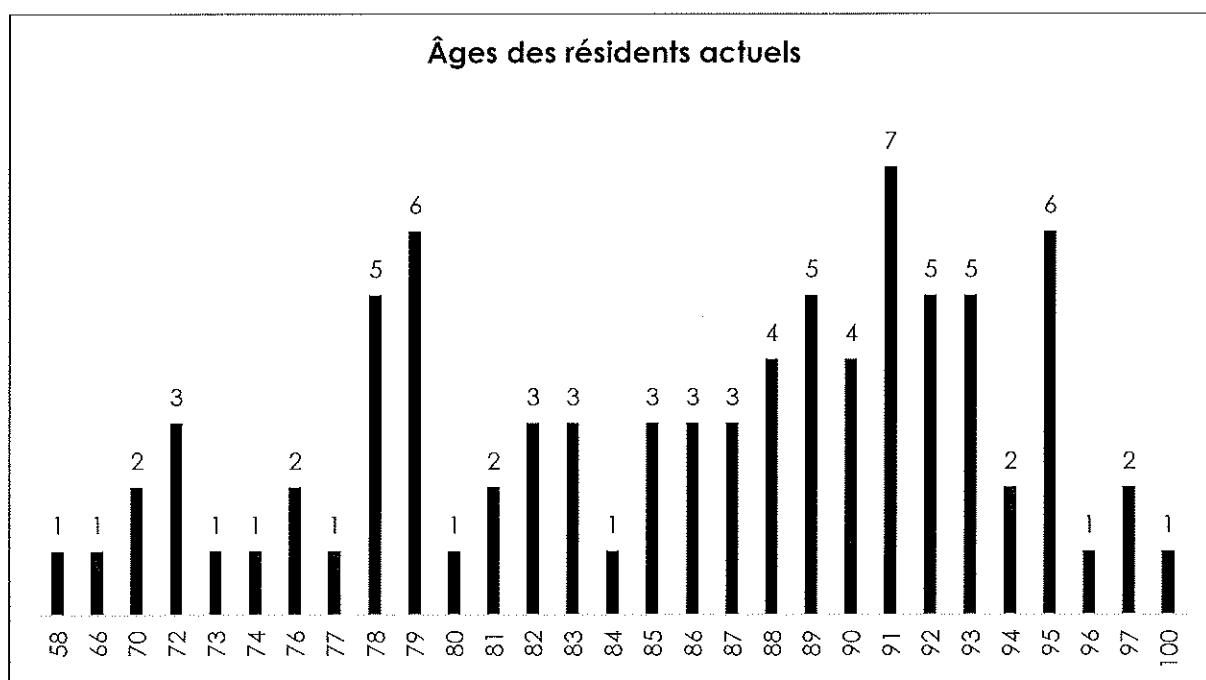
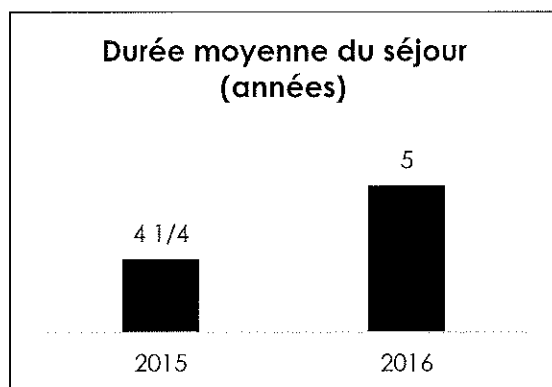
Journées d'absence (hosp/vac)	
2011	415
2012	461
2013	299
2014	202
2015	211
2016	275



20







Statistiques personnel

Personnel effectif au 31.12	2014		2015		2016	
	Nbre	EPT	Nbre	EPT	Nbre	EPT

Animatrices	3	1.9	4	2.3	4	2.6
-------------	---	-----	---	-----	---	-----

Infirmier chef et adjointe / Inf. chef	2	2	1	1	1	1
Infirmières / Infirmiers / ASSC	25	19.6	25	19.9	29	23.5
Aides	57	36.5	57	36.8	53	39.7
Apprenties ASSC / ASE	2	2	5	5	5	5
Personnel de soins / Animatrices	89	62.0	92	65.0	92	71.8

Direction	1	1	1	1	1	1
Administration	4	2.6	4	2.6	4	2.7
Intendance	1	0.8	1	0.8	1	0.8
Cuisiniers	4	3.4	3	3	3	3
Aides de cuisine	7	6	7	6	7	4.9
Personnel de la cafétéria	5	1.7	6	1.85	5	2
Employées de maison / Lingerie-nettoyage	10	7.9	9	7.7	10	8.9
Service technique	2	1.5	2	2	2	2
Agent de support	1	0.6	1	0.6	0	0
Administration / Intendance (hors apprenti/civiliste)	35	25.5	34	25.55	33	25.3

Apprenties GEI, Cuis., stagiaire	2	2	4	4	3	3
1 civiliste	1	1	1	1	1	1
Administration / Intendance (avec apprenti/civiliste)	38	28.5	39	30.55	37	29.3

Total général	127	90.5	131	95.6	129	101.1
----------------------	------------	-------------	------------	-------------	------------	--------------

Absences de longue durée (+ de 30 jours)			
	2014	2015	2016
Personnel soignant	1'051	1'566.5	971.5
Personnel d'exploitation	1'077	1'486.5	346.5

Répartition des charges et des ressources

Répartition des charges financières	2014	2015	2016
	%	%	%
Salaires + charges sociales	79.90%	79.30%	80.49%
Matériel médical	2.79%	2.84%	2.78%
Produits alimentaires	4.50%	4.78%	5.24%
Autres charges ménagères	1.98%	1.94%	1.85%
Entretien immeuble + équipement	3.29%	3.66%	2.80%
Eau et énergie	2.06%	1.98%	2.02%
Intérêts financiers	3.25%	3.08%	2.55%
Frais administratifs	1.12%	1.21%	1.13%
Animation	0.24%	0.24%	0.28%
Taxes, débours, assurances	0.42%	0.40%	0.39%
Autres charges exploitation	0.45%	0.56%	0.48%
TOTAUX	100.00%	100.00%	100.00%

24

Répartition des ressources financières	2014	2015	2016
	%	%	%
Hébergement	32.81%	33.18%	32.28%
Soins	54.73%	53.80%	55.40%
SPS	12.12%	14.53%	15.40%
Résidents	26.19%	22.63%	22.83%
Caisses maladie	16.43%	16.64%	17.18%
Forfait médicaments	2.96%	2.98%	2.96%
Recettes diverses	1.76%	2.29%	3.07%
Restaurant/cafétéria	2.45%	2.56%	2.45%
Participation des communes	5.29%	5.19%	3.84%
TOTAUX	100.00%	100.00%	100.00%

11.2 Soins

Généralités

Le service de soins a organisé, à un rythme d'une fois par mois et par espace de soins, des réunions avec les résidents et leurs proches afin d'instaurer un temps de parole où le résident et son entourage peuvent exprimer librement leurs préoccupations, leurs sentiments et satisfaction. Cette démarche permet d'ouvrir le dialogue sur des thèmes tels que la dépendance, la maladie, mais aussi sur les soins, l'hôtellerie et la vie sociale aux Bonnesfontaines. Elle favorise les contacts triangulaires : résidents - famille - institution. La présence de l'infirmière cheffe, de l'infirmière référente et si besoin de l'animatrice, du directeur ou d'un autre cadre de l'institution est assurée. Dans le but de développer davantage le rôle du référent, la présence de l'aide-infirmière référente est planifiée dans la mesure du possible. Le bilan est positif et bénéfique pour les trois parties. Les rapports d'entretien sont saisis par l'infirmière référente dans le programme SIEMS et un suivi est assuré.

Le rôle des référents des résidents est renforcé. Ils ont pour mission d'être des vecteurs sociaux, des médiateurs entre le résident et l'extérieur. Le personnel soignant a été sensibilisé à cette mission. Un groupe de travail composé de deux soignants par espace de soins et de l'infirmière cheffe s'est penché sur le sujet et a apporté des propositions d'amélioration au niveau du suivi et de la traçabilité. Les résidents et familles apprécient ce lien avec les référents. Ces derniers préparent l'admission du résident (visite à domicile, participation à l'accueil), ce qui est particulièrement apprécié par le résident et les familles et facilite l'adaptation des résidents à leur nouveau lieu de vie.

Une évaluation des besoins en formation a été faite en tenant compte, d'une part, des désirs des soignants exprimés au moment des évaluations annuelles et, d'autre part, des besoins et des projets d'institution. Un accent particulier a été mis sur l'approche psycho-gériatrique et les soins palliatifs.

25

Le Docteur Roger Riedo, conjointement avec le Docteur Jacob Hetzel, lequel a remplacé la Doctoresse Echegoyen au début 2016, ont assuré les soins médicaux des résidents en qualité de médecins répondants. Leur disponibilité et la très bonne collaboration avec l'institution ont permis de ne pas faire appel au service de la permanence de la ville et d'assurer une permanence médicale de qualité des 87 résidents des Bonnesfontaines.

Les résidents, dont l'état de santé a nécessité l'intervention d'un psychiatre, ont bénéficié des services du psychiatre de liaison du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM), le Docteur Afrim Telaku. Ce type de prestations est indispensable pour assurer le maintien du résident en EMS, pour adapter éventuellement son traitement ou encore confirmer la nécessité d'une hospitalisation en milieu psychiatrique. Le Docteur Telaku est intervenu aussi à plusieurs reprises pour une situation particulière et pour faciliter le dialogue entre les soignants, le médecin traitant et la famille. Onze résidents ont été présentés à la psychiatrie de liaison et deux hospitalisations au RFSM ont été nécessaires.

Lors des bilans de bienvenue à la Résidence bourgeoise réalisés après une période de six semaines, les résidents accueillis ont pu faire part de leur satisfaction et de leurs attentes par rapport aux prestations en soins et accompagnement. Les prestations des services d'intendance et d'animation sont également discutées. Dans la grande majorité des cas, il est fait mention d'une ambiance agréable et accueillante dans l'institution.

Les services de l'opticien itinérant, M. Levrat, ont été appréciés. Le dépistage et des tests de la vue ont été faits pour les résidents qui le souhaitaient. L'opticien leur a proposé, selon les cas, des prestations. Un travail de qualité au niveau de la traçabilité, du suivi, des propositions et de la communication avec les résidents, les familles, les soignants et l'institution a été assuré.

Des séances bimensuelles sont organisées entre l'infirmière cheffe, les infirmières cheffes d'unités des soins et, séparément, avec le service de cuisine, le pharmacien conseil et le secteur d'animation. Cela est apprécié pour l'amélioration de la communication entre les secteurs et pour le suivi des projets.

Ressources humaines

La recherche de personnel soignant auxiliaire avec expérience est devenue ardue. La plupart des candidats arrive sur le marché du travail après une formation de 120 heures auprès de la Croix Rouge Suisse (CRS) et un stage de 15 jours, ce qui est souvent insuffisant, ou alors il s'agit de personnes cherchant une nouvelle voie professionnelle qui n'ont aucune formation dans les soins. L'intégration de ces personnes sur le terrain est souvent compliquée malgré leur motivation, mais aussi pour l'équipe qui attend une certaine productivité.

Pour apporter aide et soutien dans l'intégration des nouveaux collaborateurs, une amélioration du fonctionnement a été apportée. Une personne diplômée par espace de soins est désignée pour faciliter leur intégration. Un programme est élaboré dans le but de présenter l'institution et les différents secteurs, d'évoquer le travail interdisciplinaire, la communication, l'organisation, la philosophie de l'institution, les procédures, les objectifs institutionnels et les projets. Un suivi adapté aux besoins de chaque nouveau collaborateur est organisé lors de deux matinées par mois. Ces mesures sont de nature à rassurer le nouveau personnel, à les aider à s'intégrer plus vite et à évoluer de façon personnalisée. L'infirmière cheffe assiste à toutes les évaluations effectuées lors du premier mois et du troisième mois de service. Le but est de suivre la personne, de la connaître le mieux possible et de mettre l'accent sur la philosophie de l'institution.

Le formulaire des évaluations annuelles a été amélioré en collaboration avec les cadres de l'institution pour permettre un meilleur suivi et une plus grande précision. L'accent est mis sur les points forts de chaque collaborateur de manière à valoriser les compétences de chacun mais aussi sur les points à améliorer qui définissent les objectifs futurs. Une auto-évaluation est demandée à chaque collaborateur pour que l'évaluation soit un véritable échange qui s'effectue la plupart du temps dans un climat agréable et constructif. Un tableau est établi par les RH pour résumer les besoins du personnel en formation, pour voir les objectifs principaux et les remarques mentionnées lors de l'évaluation. Un suivi des personnes rencontrant des difficultés pour atteindre leurs objectifs fixés a été mis en place.

Les ICUS sont régulièrement coachées par l'infirmière cheffe sur le management d'équipes et l'organisation. Un soutien leur est assuré dans les situations difficiles.

Sur le plan de l'organisation, Mme Cristina Alves, ICUS à l'Espace Lorette, a été désignée suppléante de l'infirmière cheffe. Mme Ana Reis a été nommée ICUS de l'Espace Poya.

Achat de matériel médical

Le confort des résidents et du travail des soignants a pu être amélioré grâce à l'acquisition de différents appareils modernes et efficaces, soit deux élévateurs, deux verticalisateurs, deux matelas à air, un matelas anti-escarre, six appareils électroniques pour mesurer la tension artérielle et la pulsation avec support à roulette.

Dans le but de réduire les coûts d'utilisation de l'oxygène médical, d'améliorer le confort des résidents et de faciliter le travail des intervenants, quatre concentrateurs d'oxygène ont été achetés.

Assistance pharmaceutique

Une séance réunissant les médecins traitants, les médecins répondants, le psychiatre, le pharmacien conseil, la direction, l'infirmière cheffe et les ICUS a été organisée afin de discuter du consensus pharmaceutique et des options à prendre quant aux traitements médicamenteux et à la possibilité de «dé-prescription». Le but étant de faire appel, dans la mesure du possible, à des moyens non médicamenteux.

Toujours à titre provisoire, la préparation des médicaments pour l'espace Poya est faite par une aide en pharmacie de la Pharmacie du Bourg. Un projet d'automatisation de la préparation des semainiers, le « blistering », a démarré en collaboration avec le pharmacien conseil. Une infirmière a été nommée responsable du suivi du projet et des contacts entre différents partenaires.

Les coûts liés à la consommation des médicaments ont été maîtrisés et le forfait de CHF 5.50 par résident et par jour laisse une marge. Il en est de même pour le matériel Lima dont le forfait est de CHF 2.00 par résident et par jour.

27

Santé et formations du personnel soignant

Conformément aux exigences légales, les veilleuses effectuant plus de vingt-cinq veilles par année, ont été invitées à effectuer une visite médicale annuelle auprès du Docteur Jacob Hetzel, médecin répondant de l'institution. Le temps pour la visite médicale est donné par l'institution.

Pour ce qui est des formations continues, 1'559 heures de formations ont été organisées.

Les soins palliatifs ont occupé une place essentielle dans l'accompagnement des personnes âgées vivant en EMS. Sensible à cet aspect et en faisant partie du projet Palliative-Gériatrie, la résidence a offert la possibilité à sept infirmières de suivre la formation d'un jour sur « l'Analyse de la pratique des situations critiques, application systématique et jugement professionnel », qui a été donnée notamment par M. Yves Gremion, infirmier et responsable du projet Palliative-Gériatrie à Voltigo. Une deuxième formation d'un jour sur le thème « Comprendre et traiter les douleurs chez la personne âgée » a été donnée par Mme Mariana Vallet, pharmacienne, pour onze ASSC. La troisième formation de deux jours a été donnée pour vingt-neuf aides-soignantes et une animatrice sur les thèmes « Sensibilisation aux soins palliatifs » et « Soins palliatifs et démence » donnée par Mme Eliana Bonny, formatrice de la CRS. Sept personnes ont assisté à la Journée Fribourgeoise des soins palliatifs. Avec ces formations, toutes les fonctions du personnel soignant ont été touchées.

L'ensemble du personnel a démontré une motivation et une envie de progresser dans ce domaine, c'est pourquoi l'objectif est de renforcer ces formations à l'avenir et de les élargir au personnel d'exploitation dans le but de les sensibiliser et de favoriser une dynamique institutionnelle.

La psychogériatrie occupe une place essentielle dans l'accompagnement des personnes âgées vivant en EMS. Aussi, nous avons fait appel à Mme Marianna Gawryziak, géronto-psychologue et psychothérapeute du RFSM, pour une formation sur le thème « Face à la problématique de la démence en EMS » et en faire profiter quarante-huit soignantes, deux animatrices et douze personnes du secteur d'intendance. La composition de groupes interprofessionnels valorise l'esprit de l'institution et la prise en soins globale.

Plusieurs formations ont eu lieu pour renforcer les connaissances du nouveau personnel et pour améliorer les compétences du personnel infirmier quant aux procédures exigées par le RAI : « Cours d'introduction au RAI » pour onze soignantes; formation de coordinatrice RAI pour une infirmière; formation de superviseuse pour deux infirmières et formation de superviseuse avancée pour deux infirmières. Une infirmière a assisté au Symposium RAI à Grangeneuve, cinq infirmières à la séance d'information du passage à l'indice 2016 FR, deux à la séance d'information et de coordination SPS-AFIPA sur le RAI.

Assister au symposium pharmaceutique sur le thème « Alimentation médicalisée et plaisir de manger en EMS » a permis à quatre soignants, à l'intendante, au chef de cuisine et au directeur de mener une réflexion sur la présentation des assiettes pour les repas mixés et d'apporter des améliorations appréciées par les résidents et les familles.

La Pharmacie du Bourg a organisé, en collaboration avec la maison Sigvaris, une formation sur les bas de contention. L'anatomie, la pathologie et la thérapie compressive ont été traitées, une démonstration d'aide à l'enfilage a été présentée à dix infirmières et ASSC.

28

La gestion de matériel d'incontinence prend une place importante dans l'activité de tous les jours. Une soignante a été formée par la maison Attends à un « Workshop pour les responsables incontinence » et douze autres à une formation à l'interne sur la problématique de l'incontinence, le choix du matériel, l'utilisation adéquate et adaptée à chaque personne, l'évaluation et le suivi.

Dans le cadre de l'AFIPA, cinq personnes ont assisté à l'après-midi du Conseil éthique de l'AFIPA sur le thème « Comment aborder la question des directives anticipées en EMS » et dix autres à la « Journée de réflexion des réseaux médicaux-sociaux fribourgeois ».

Le Docteur Roger Riedo, médecin répondant, a donné une formation sur « L'enseignement de l'examen clinique infirmier » à dix-sept infirmières de l'institution.

Une ICUS a assisté à la formation « Mener efficacement un entretien d'embauche » donné par Gastro FR.

Dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux, plusieurs ateliers ont eu lieu : « Prévenir les risques psycho-sociaux et organisationnels dans les soins : illusoire ou réaliste ? » qui a eu lieu au CHUV, avec la participation, d'une infirmière et d'une aide-infirmière, membres du COMSEC; « Durée du travail et du repos » avec la participation de l'infirmière cheffe. Six soignantes ont participé à la sensibilisation aux risques psycho-sociaux lors de l'intervention de l'inspectrice du travail du Service public de l'emploi du Canton de Fribourg.

Une infirmière a terminé sa formation « CAS en soins palliatifs » et a été nommée responsable des soins palliatifs dans l'institution. Elle a collaboré activement à l'élaboration du classeur « Guide des soins palliatifs » et à la préparation des formations à l'interne prévues pour début 2017.

Un infirmier a terminé sa formation de PF, praticien formateur, ce qui a permis de prendre deux étudiants HES en plus en 2017.

Une infirmière a terminé sa formation de « Leadership & management de proximité ».

Deux jeunes infirmières ont pu suivre la formation « Démarr'âge » à la HedS Fribourg, pour les aider à se positionner dans l'équipe.

Trois infirmières ont suivi la formation « Accompagnement des personnes handicapées de la vue en EMS », auprès de la FSA, Fédération suisse des aveugles. Chacune d'entre elles est devenue responsable de cette thématique dans son espace de soins et a pu apporter des réflexions et propositions d'améliorations.

Deux apprenties ASSC ont achevé avec succès leur formation, alors que quatre autres sont en cours de formation actuellement.

Plusieurs étudiants et auxiliaires de santé issus des différentes écoles et centres de formation du canton (HES, ECGF Grangeneuve, Croix-Rouge, Maturité spécialisée santé, stages de longue durée) ont réalisé des stages aux Bonnesfontaines. Le travail de formation et d'encadrement est effectué par les soignants des services de soins. Deux soignantes référentes sont nommées et un suivi d'enseignement clinique est assuré. Le retour positif donné par les différentes écoles encourage à continuer dans cette voie. Les stagiaires et élèves disent être satisfaits de l'encadrement, des compétences des soignants, de leur disponibilité et des moyens mis en place au niveau organisationnel pour un climat d'apprentissage optimal.

29

11.3 Hôtellerie

Personnel

L'accueil du personnel hôtelier est assuré par le processus qualité concernant l'accueil du nouveau collaborateur qui permet d'évoquer les objectifs institutionnels et les questions de sécurité. Une évaluation après trois mois d'activité permet de faire le point de la situation avec le collaborateur sur les objectifs. L'évaluation annuelle est un droit à la parole et à la reconnaissance du travail fourni, elle permet d'échanger dans la confiance, de soulever les points forts et ceux qui sont à améliorer ainsi que de fixer les objectifs institutionnels et personnels.

La gestion du personnel est toujours difficile en cas d'absences maladies. L'amélioration du suivi des collaborateurs en cas d'absence permet de sensibiliser chacun d'eux aux conséquences de leurs absences et d'assurer un soutien de la part de l'institution.

Une future formatrice pour les apprentis GEI (gestionnaire en intendance) suit une formation modulaire à Grangeneuve.

Formation

Afin de valoriser le personnel d'intendance et de favoriser sa motivation, des formations ont été organisées :

- Face à la problématique de la démence en EMS (11 collaborateurs)
- Mesures de sécurité des produits de cuisine (15 collaborateurs)
- Principes d'utilisation des produits de nettoyage (14 collaborateurs)
- Cuisson lente à basse température (2 collaborateurs)
- Service et accompagnement en salle à manger (2 collaboratrices)
- Petits déjeuner et brunchs (2 collaboratrices)
- Journée des formateurs en entreprise pour les apprentis (2 collaboratrices)
- Maîtrise des machines de nettoyage (1 collaborateur)

Service de maison

Les employées de maison assurent l'entretien des chambres, des locaux communs ainsi que l'entretien et le marquage des vêtements privés des résidents.

Les chariots de nettoyage ont été adaptés pour favoriser leur ergonomie.

Le nouveau contrat avec l'entreprise chargée du traitement du linge de maison permet d'avoir le détail du nombre de pièces utilisées par espace de soins. L'entreprise de nettoyage du linge a également mis une personne à disposition deux fois par semaine pour le rangement du linge.

30

Service hôtelier

L'enquête de satisfaction auprès de la clientèle du restaurant, effectuée à l'aide des cartes «Votre avis nous intéresse», a apporté bon nombre de nouvelles idées et a permis de répondre plus précisément aux souhaits de chacun. D'une manière générale, les résidents et les clients du restaurant complimentent la résidence pour la qualité des repas et du service.

L'acquisition de deux fours à cuisson lente en cuisine permet une économie d'énergie et la viande, plus juteuse, garde davantage ses valeurs nutritives.

La police du commerce est venue contrôler la patente du restaurant. L'activité annoncée sur la patente est respectée.

La participation à un symposium sur l'alimentation a incité la cuisine à améliorer la présentation des repas mixés; celle-ci est maintenant appréciée par tous.

Une négociation assidue auprès des fournisseurs de produits alimentaires et autres a été entreprise au cours de l'année.

Afin d' étoffer nos offres de service, le personnel de cuisine a élaboré un classeur regroupant des illustrations diverses de tourtes, plats froids, plateaux de sandwiches, etc.

Au restaurant, 9'431 repas ont été servis, soit 4'448 aux clients ou familles des résidents et 4'983 au personnel.

Le contrôle d'hygiène a eu lieu le 4 février 2016 à 8h00 sans avertissement préalable. Les locaux suivants ont été inspectés : chambres froides, locaux de consommation et de production, locaux de stockage, laverie. Divers points ont été contrôlés, soit les processus d'activités, les équipements et les appareils. Il ressort du rapport que : «Lors de cette inspection, les contrôles ont été effectués par sondage. A cette occasion, tous les points de contrôle ont été considérés comme conformes».

L'acquisition d'une vitrine à pâtisseries au restaurant permet aux résidents, au personnel et aux visiteurs de s'offrir quelques petits plaisirs gustatifs durant la journée. Cette vitrine est garnie par l'équipe de cuisine.

Les accueils extrascolaires ainsi que la Fara (Fondation ateliers résidences adultes) ont été satisfaits des prestations fournies durant toute l'année. Le secteur hôtelier a notamment fait preuve de dynamisme et de créativité par l'organisation de divers banquets, fêtes de familles, apéritifs de vernissages, fêtes de fin d'année, etc.

Service technique

Le service technique a assuré l'entretien général du bâtiment et répondu au mieux aux diverses demandes des résidents et du personnel. Un accent particulier a été mis pour améliorer la décoration extérieure durant les fêtes de fin d'année.

Le bâtiment a connu divers problèmes techniques. Après la question de ventilation contrôlée qui avait fait l'objet de nombreuses réunions entre les installateurs, ingénieurs et l'entreprise de maintenance (2015), il a fallu régler un dysfonctionnement du système de chauffage et d'un panneau solaire défectueux. En fin d'année, un réglage a dû être fait pour assurer la bonne température de l'eau chaude dans les colonnes de circulation et éviter tout risque de légionellose. Ce type de problèmes exige un engagement important du service technique et de l'entreprise de maintenance.

L'année 2016 a marqué la fin de la garantie de construction du bâtiment. Divers défauts ont été signalés à l'architecte; certains ont été réparés et d'autres sont en attente de réparation.

Le service technique bénéficie maintenant de trois véhicules grâce à l'acquisition d'un nouveau bus Mercedes pour le transport des résidents. Une entente avec le Centre de renfort des pompiers permet dorénavant de pouvoir nettoyer un véhicule par semaine dans ses installations. 250 transports de résidents ont été effectués durant l'année 2016, une partie de ces déplacements est réalisée par des bénévoles.

Tous les jours, le service technique assure la livraison des repas aux accueils extrascolaires du Bourg et du Jura.

MSST (mesures de santé, sécurité et hygiène au travail)

Afin de rester à jour dans les questions de santé, sécurité et hygiène au travail, l'AFIPA propose des ateliers qui ont été suivis par la direction et la coordinatrice MSST. Quatre collaborateurs ont également suivi les conférences sur la prévention des risques psycho-sociaux et la durée du travail et du repos.

Trois accidents professionnels sont survenus dont deux sans conséquence grave et l'un avec une absence de plusieurs mois.

Pour assurer une sécurité optimale du personnel, des formations ont été mises sur pied :

- Utilisation des produits en cuisine et nettoyage
- Manutention : positions ergonomiques
- Risques psycho-sociaux.

11.4 Administration

L'administration a poursuivi ses nombreuses tâches quotidiennes : réception, centrale téléphonique, courrier et correspondance, comptabilité financière et analytique, salaires du personnel, paiements aux fournisseurs, facturation aux résidents, établissement de décomptes et de statistiques, gestion des informations sur écrans, prises de procès-verbaux et rédaction du journal interne. L'administration s'occupe aussi de la mise à jour régulière du Manuel Qualité et de ses annexes, une relecture des chapitres 1 et 2 a été effectuée.

Le service a établi les dossiers administratifs des nouveaux résidents, les demandes de prestations complémentaires à l'AVS, les demandes de rentes d'impotence et les suivis après les évaluations et réévaluations RAI. Il gère les liquidités internes des résidents et répond à toutes leurs demandes d'ordre administratif ou financier. Il est également à disposition des répondants et des proches pour toutes questions ou souhaits qu'ils pourraient solliciter.

Le secrétariat a géré également l'établissement des contrats de travail, des suivis des dossiers d'engagement et de fin d'activité, des départs en retraite et en pré-retraite, du versement des salaires, des adhésions à la Caisse de Pension Veska, des allocations familiales et cantonales et des déclarations de maladie et accident.

Pour toutes ces tâches précitées, l'administration se réfère systématiquement aux procédures, processus et documents qualité qui sont mis à jour régulièrement en cas d'éventuelles modifications.

Des logiciels informatiques tels que SIEMS (système d'informations et de communications pour établissements médicalisés), OPALE (programme de facturation et d'établissement des salaires), WeDo (outil collaboratif pour gérer et partager des tâches en équipe), GELAEMS (gestion des demandes d'admission par Internet), PEP (planification du travail), DOTSPS (dotation du personnel soignant) ont été utilisés quotidiennement.

L'administration s'est occupée des locations de places de parking du personnel, la commande et la distribution du matériel de bureau aux espaces de soins et l'établissement des cartes d'anniversaires aux résidents et au personnel.

Une rencontre a été organisée avec les curateurs des résidents (plus de 20 résidents étaient sous curatelle en 2016) ainsi qu'avec deux Juges de Paix. Il a été notamment question de la signature du contrat d'hébergement, des démarches auprès de la Caisse de compensation, de l'envoi du courrier personnel et des formalités à suivre lors d'un décès.

Le service administratif n'a pas enregistré de modifications au sein de son personnel. Il a toutefois accueilli un civiliste pour un travail important de numérisation de tous les dossiers administratifs des résidents et une apprentie GEI dont l'apprentissage comprend également l'accueil et quelques travaux d'aide de bureau et de comptabilité.

11.5 Vie sociale

Les animatrices travaillent en collaboration avec les soignants et le service hôtelier. Leur activité consiste à favoriser le bien-être physique, psychique, spirituel et social de la personne tout en respectant sa vie privée.

Généralités

Les objectifs généraux de l'animation sont de renforcer ou de maintenir les liens sociaux et familiaux des résidents tout en facilitant leur intégration à leur milieu de vie. Il s'agit de promouvoir des espaces de rencontres entre les acteurs de la vie communautaire, de favoriser l'ouverture et la perméabilité de l'institution.

Sur le plan individuel, le maintien de l'autonomie et l'épanouissement de la personne sont essentiels. De même, un équilibre entre le respect de l'intimité, le chez soi et l'intégration sociale doit être trouvé.

Pour atteindre les objectifs, de nombreux ateliers de groupe, de rencontres ou activités individuelles sont organisés et évalués régulièrement.

Les projets de vie sont mis sur pied en collaboration avec les équipes soignantes. L'enjeu du projet de vie est de permettre aux personnes âgées de trouver et de garder un sens à leur vieillesse en se fixant des buts. L'animation tente de connaître leur histoire de vie et de leur offrir une continuité dans le respect de leurs valeurs avec le souci de respecter leur dignité et leurs choix. Les projets de vie donnent la possibilité au résident de se projeter dans l'avenir et de se réaliser.

Quinze projets de vie, à court ou à plus long terme, ont été réalisés, comme par exemple, accompagner une résidente, ancienne soliste, pour une visite à la cathédrale, accompagner un résident au restaurant pour y manger des frites et permettre à une résidente relativement autonome d'aller seule à la bibliothèque de la ville.

Ateliers quotidiens ou hebdomadaires

- Des rencontres ont lieu tous les matins. Elles permettent la valorisation de chacun, favorisent les relations, servent à la promotion des échanges et à créer des liens entre les résidents et avec les animateurs et le personnel.
- Une soirée « thé échange » est organisée chaque semaine. Elle permet des discussions et un partage autour d'une tasse de thé.
- Selon le programme, le service d'animation est présent quatre samedis ou dimanches par mois.
- Tous les mardis matins, un groupe de résidents vont marcher avec une animatrice dans le quartier ou en forêt.
- La chorale des Bonnesfontaines se réunit tous les jeudis matins pour ses répétitions.

Ponctuellement

- Au printemps, les résidents cultivent le jardin thérapeutique pour égayer la terrasse de la cafétéria.
- Avant et après chaque votation populaire, un atelier civique sur les votations est proposé. Il permet aux personnes de se rappeler le rôle actif qu'elles ont dans la société.
- Des jeux sur la console Wii permettent le maintien de la mobilité et renforcent la coordination d'une façon ludique.
- La visite des salles Snoezelen installées aux Bonnesfontaines 26 est proposée régulièrement. Il s'agit d'un concept qui repose sur la stimulation sensorielle. Les espaces Snoezelen se vivent de l'intérieur, intensément, avec authenticité. C'est grâce à des matières, des textures, des odeurs, des sons, qu'une atmosphère se crée et transporte le résident hors du temps, en lui offrant un espace de liberté sans contrainte, sans stress.

Intervenants externes

- Différentes prestations musicales ont été organisées comme par exemple : le duo de guitares acoustiques de la République tchèque; le concert de Mme Leidi, piano et chants lyriques; le trio d'accordéons schwytzoises; le trio les 3 J, musique fribourgeoise; la fête de St-Nicolas avec le chœur d'enfants de Pont-en-Ogoz; les chansons de l'Abbé Bovet par le Chœur de la Confrérie du gruyère.
- Deux expositions annuelles de peinture ont été mises sur pied : de juin à octobre 2016 « Au Pays des dragons », exposition de photos de M. Raphaël Fleury et d'octobre 2016 à mai 2017 « Aquarelles », exposition de peinture de M. Samuel Rey.
- Différents animaux ont été appelés à divertir les résidents : des lamas, des chiens St-Bernard, des lapins et poussins et le fidèle chien « Pinceau ».
- Le théâtre du mouvement des aînés a interprété quelques saynètes.
- Un somptueux concert a été donné par 75 musiciens et choristes du MDA, le Mouvement des aînés de Fribourg.
- Un lanceur de drapeau et des joueurs des cors des alpes ont été invités pour la journée nationale du 1^{er} août.
- Des rencontres intergénérationnelles ont été organisées : avec la crèche Croqu'lune, avec les enfants de l'accueil extrascolaire du Jura et en été, avec les enfants du passeport vacances.
- Dans le cadre des RFI, le groupe de la Tchéquie a été invité à partager le repas de midi avec les résidents; il a ensuite proposé un spectacle aux Bonnesfontaines.

34

Sorties organisées

- Soupe de carême à Ste-Thérèse / Festival du film / Sorties aux différents marchés de Fribourg et Bulle / Grande promenade en car avec 38 résidents au Signal de Bougy / Pèlerinages des Marches et de Bourguillon / Pique-niques à Gumefens au bord du lac de Gruyère / Cirque Knie / A la Toussaint visite au cimetière / Match de Gottéron.
- Un groupe de 6 résidents et 4 accompagnants ont participé aux vacances qui ont eu lieu du 8 juin au 12 juin 2016 à Buttes dans le Val de Travers. Quelques semaines après les vacances une présentation des photos est faite par les résidents vacanciers aux familles et aux autres résidents.
- Le 1^{er} octobre à l'occasion de la fête mondiale de la personne âgée, un groupe de résidentes a fabriqué des bricelets à la Migros de Ste-Thérèse. Le but de cette démarche est de permettre aux résidents d'être intégrés dans la société, en l'occurrence au quartier, en tant que membres actifs, en favorisant les contacts et les échanges avec les habitants.
- Concert de la chorale des Bonnesfontaines avec d'autres institutions à la cathédrale de Fribourg.

Activités particulières

- Au mois de mai, la boutique « Toi et Moi » a organisé un défilé de mode pour présenter des vêtements. Quelques résidents ont défilé avec beaucoup de plaisir.
- Plusieurs matchs de L'Euro de foot ont été suivis avec intérêt sur grand écran dont le match Suisse-Pologne.
- En été, le soir, des grillades sont organisées au jardin.
- Le 6 décembre, St-Nicolas s'est arrêté aux Bonnesfontaines.
- Le 11 décembre, une soupe de chalet a été concoctée pour les voisins. Une manière de se faire connaître et de se rencontrer.
- Le 24 décembre, une veillée de Noël a été organisée au coin du feu. Des contes et des chants de Noël étaient au programme.
- Le 25 décembre, l'Association Récréation est venue offrir un présent aux personnes seules. La messe de Noël a été chantée par le chœur des Aînés de Ste-Thérèse.
- Un thé dansant de Nouvel-An s'est déroulé le 31 décembre.
- La fête de l'automne avec les familles a eu lieu le dimanche 25 septembre 2016.
- Deux messes du souvenir ont été célébrées avec invitation aux familles des défunts.

Bénévoles

17 bénévoles accompagnent l'animation. Leur présence pour des moments individuels ou pour des aides ponctuelles à certains ateliers est appréciée et indispensable au fonctionnement du programme. Deux déjeuners par année permettent de se rencontrer et d'échanger sur les expériences vécues par les uns et les autres.

35

Confort spirituel

Le Père Kurian célèbre la messe deux fois par semaine. Le mercredi matin, la messe est dite à la chapelle. Depuis octobre 2016, les célébrations du dimanche ont été déplacées au samedi à 16 heures. Les murs de la chapelle sont désormais habillés de deux beaux tableaux offerts par les Pères Rédemptoristes de Matran.

Une aumônier est présente tous les lundis pour répondre aux besoins spirituels des résidents en complémentarité avec les visiteuses pastorales. Deux rencontres annuelles ont lieu avec le groupe des visiteuses pastorales en collaboration avec le Service de la pastorale de la santé.

12. CAISSE DES SCHOLARQUES

C'est à l'initiative du Prévôt du Chapitre de Saint-Nicolas, Pierre Schnewwly (1539-1597), qu'est instituée, en 1575, puis définitivement constituée deux ans plus tard, la Caisse des Scholarques ou Schulherren. Née dans le même contexte de réforme catholique que le Collège jésuite de Saint-Michel (1582), elle revêt d'abord le rôle d'une commission scolaire de la Municipalité, une sorte de Conseil de l'Instruction, dont la réglementation fut rassemblée dans un volume connu sous le nom de *Katharinenbuch*. Elle devient ensuite un organisme d'octroi de subsides aux jeunes bourgeoises et bourgeois de la Ville désirant faire des études supérieures dans les « arts et les sciences », mission qu'elle continue à remplir en ce XXI^{ème} siècle.

La Caisse des Scholarques est gérée par la Chambre des Scholarques. Elle est composée de 6 membres et est présidée par la Conseillère communale, directrice du Service des Affaires bourgeoises.

Le but de la Fondation est de favoriser les progrès de l'instruction en fournissant des subsides aux jeunes bourgeoises et bourgeois de Fribourg qui se vouent aux études supérieures.

En 2016, 15(15) bourgeoises et bourgeois ont bénéficié de subsides. Les subsides accordés se situent entre CHF 800.00 et CHF 1'500.00 et s'élèvent au total à CHF 15'600.00.

13. FONDATION C.-J. MOOSBRUGGER

36

La constitution formelle de la Fondation Moosbrugger confirme le testament du 18 août 1916 de feu Monsieur Charles-Jean Moosbrugger, décédé à Londres le 21 octobre 1916. Compte tenu de l'usufruit viager en faveur des héritiers grevant le capital, la Fondation Moosbrugger n'a pu être active qu'à partir de l'année 1960. Pour assurer son fonctionnement, un règlement fut approuvé le 15 juillet 1960 par le Conseil communal.

En collaboration avec le Service de la surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle, un acte constitutif et des statuts, adoptés le 27 novembre 2007 et annexés à l'acte de fondation dont ils font partie intégrante, ont été établis sur la base du Règlement de la Fondation afin d'être en conformité avec les articles 80 et ss du CCS qui régit la Fondation Moosbrugger à titre de droit public supplétif. Les volontés de Charles-Jean Moosbrugger ont été respectées.

Les statuts qui ont été adoptés ne comportent que des modifications d'ordre formel et rédactionnel par rapport aux volontés du fondateur et du Règlement précédent en vigueur. La Fondation est inscrite au Registre du Commerce de la Sarine depuis le 29 novembre 2007.

La Fondation a pour but d'allouer des subsides à des jeunes bourgeoises et bourgeois de la Ville de Fribourg qui désirent faire un séjour en Angleterre pour compléter leurs connaissances de la langue anglaise.

L'administration de la Fondation incombe à un Conseil de Fondation, composé des 7 membres du Conseil bourgeoisial dont la Présidente est la Conseillère communale, directrice, en charge du dicastère du Service des Affaires bourgeoises.

En 2016, aucune demande (2) n'a été traitée.